

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le 3 juillet 2006, l'assemblée générale de l'association APEM s'est tenue à Vence, salle des pompiers, sous la présidence de POMARES Marcel, président de l'association.

Présents : Allaire Fabienne, Blancardi Brigitte, Blancardi René, Blanchard Véronique, Bonicel Laurent, Boutet Michel, Brou Olivier, Huver Jean-Charles, Lacaze Alain, Philibert Elise, Pomares Elsa, Pomares Françoise, Pomares Nicolas, Pomares Marcel, Rouge Nelly, Ruelle Evelyne, Villeneuve Anne.

Excusées : Ceccarini Sandrine, Daniel Anicette

Le président ouvre la séance à 19 h et après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour:

- Présentation du bureau actuel de l'APEM;
- Présentation des membres présents et de leur motivation ;
- Rapport sur les activités de l'association pour l'année écoulée;
- Rapport sur la situation financière;
- Perspectives pour les trois années à venir;
- Présentation des amis et sympathisants de l'APEM sur le web
- Renouvellement des membres du conseil d'administration;
- Questions diverses

Désignation du secrétaire de séance

- Mme Villeneuve Anne est désignée comme secrétaire chargée de rédiger le procès-verbal de la réunion.

Rapport sur l'activité de l'association par le président

- Résumé du rapport : Présentation des statuts, des objectifs et de la charte de l'APEM

- Réponses aux questions : A propos de l'article 5 des statuts : le bureau étudiera les demandes d'admission au sein de l'APEM même si le demandeur est parrainé par un membre de l'association ;

A propos de la charte, Elise P demande à ce que les mots « assistant » et « assisté » soient remplacés par « aidant » et « aidé », accord à l'unanimité de l'assemblée.

Questions sur le parrainage d'enfants : Un contrat de parrainage a été établi par le bureau, il sera bientôt en ligne sur le site. Les réponses aux questions les plus récurrentes : Parrainer un enfant c'est parrainer toute la famille. Les sommes versées par les parrains sont intégralement reversées à la famille soit par l'intermédiaire d'Alphonsine Rahbozy, correspondante de l'APEM à Ségou, soit par les membres de l'association qui se rendent régulièrement sur place. Le parraineur a le libre choix du montant des sommes versées au (à la) filleul(e). Il peut se rendre à Ségou pour rencontrer son (sa) filleul(e).

Questions sur l'équipement des classes ou écoles : l'APEM a fait le choix d'acheter sur place lorsque que le matériel existe pour plusieurs raisons, cela permet de faire fonctionner le marché local, le matériel est adapté aux conditions de vie locales, le transport de France au Mali est très onéreux. Il est proposé que les membres se rendant au Mali emportent dans leur bagage des médicaments plutôt que des livres.

Rapport sur la situation financière par le trésorier

- Résumé du rapport : Produits → subventions : 0€ ; cotisations : 30€ ; Dons : 415€ ; ventes artisanat malien : 181,40€ ; parrainage : 20€ soit un total de : 646,40€

Dépenses → journal officiel : 39,06€

Solde → 607,34€

- Jean-Charles H suggère de notifier sur les comptes, les frais de déplacement des membres qui se rendent au Mali. Proposition acceptée par l'AG.

- Le budget est accepté à l'unanimité des membres présents.

Perspectives pour les trois années à venir

- Présentation : **formation des éducatrices de jardins d'enfants** prévue en octobre/novembre 2006 (Marcel et Françoise, pour l'instant) Elise P se propose de participer à la formation des formateurs français désirant se rendre à Ségou ; **Aide à la construction d'un jardin potager à Banangourou**, coût estimé : 3500€. Les finances actuelles de l'APEM ne permettent pas une aide directe ; plusieurs membres proposent de monter des projets de financement à soumettre à des bailleurs de fonds potentiels (Conseil Général, Conseil Régional, la Guilde du RAID, la fondation « ELLE ») Le bureau devra se mettre au travail dès juillet pour monter tous ces dossiers. **Correspondance scolaire** : poursuite des actions déjà entamées l'an passé (Véronique B de l'école Toreille à Vence avec le jardin de la Municipalité, Nelly R de l'école de Tourrettes sur Loup avec le jardin d'enfants de la Mission, Olivier B de l'école de Tourrettes sur Loup avec le jardin d'enfants « Les jeunes pousses », Françoise P des crèches de la Gaude avec les jardins d'enfants « Les petits soldats » et « Les Poupons »). Les élèves de Jean-Charles H de l'école Toreille ont décidé de monter un projet pour l'année scolaire 2006-2007. Marcel leur a proposé le jardin d'enfants du CRHP de Ségou qui accueille des enfants handicapés. **Les parrainages d'enfants** : Evelyne R poursuit son aide en faveur de Jacky Coulibaly, elle désirerait aider aussi l'enfant de la petite bonne de la famille, la famille P (Françoise, Elsa, Lola et Marcel) continue aussi leur aide en faveur de la famille Coulibaly, Mme Cémon Priscilla parraine depuis juin Dackoua Noëlle, des membres de l'APEM font une demande de parrainage : Véronique B, Fabienne A, Nelly R, Nicolas P. Marcel doit contacter nos correspondants à Ségou afin de mettre rapidement en place ces parrainages. **Elsa P** doit finaliser son projet d'intervention en ostéopathie à l'hôpital de Ségou.

Renouvellement des membres du conseil d'administration :

Le président présente les candidats au conseil d'administration : Blancardi Brigitte, Blanchard Véronique, Boutet Michel, Brou Olivier, Philibert Elise

Le vote se déroule dans les conditions prévues par les statuts

Nom des nouveaux administrateurs élus : Blancardi Brigitte, Blanchard Véronique, Boutet Michel, Brou Olivier, Philibert Elise

Présentation par le Président des amis et sympathisants de l'APEM sur Internet :

Mohamed Sacko : directeur et guide de l'agence Aventures Sarakolé. Mohamed est membre de l'APEM et à ce titre il a décidé de verser à l'association 2€ par jour et par voyageur guidé par Aventures Sarakolé. Mohamed milite pour un tourisme solidaire, authentique et équitable.

Cémon Priscilla : parraine depuis juin une jeune ségovienne Dackoua Noëlle.

Amandine Jourden et Magalie Laborde sont étudiantes en formation d'éducatrices spécialisées à Bordeaux. Elles ont constitué un dossier pour une intervention à Ségou. Le bureau doit examiner leur projet courant juillet.

Fanelli Isabelle : spécialiste en maintenance informatique se propose de rejoindre l'association et de mettre ses compétences à son service.

Bitchatch Daphné : artiste peintre désire monter un projet d'atelier créatif pour les enfants de Ségou Koura. L'APEM ne peut l'aider financièrement mais peut faire jouer ses relations sur place pour l'organisation.

Delluc Samantha : doit voyager sur Ségou cet été propose de nous aider.

A 21 h, plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance et invite les participants au pot de l'amitié.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Pomares Marcel

Villeneuve Anne

A la suite de l'AG, des adhésions et des dons ont été perçus. nouvel avoir : 832,34€